



# Anael paie iSeries DSN-Effectifs pour la DOETH

---

## **Copyright © 2021 Infor**

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

### **Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

### **Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

### **Informations de publication**

Version : Anael paie iSeries

Date de publication : 3 février 2021

Code du document :

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel .....</b>	<b>5</b>
Public concerné .....	5
Documents liés .....	5
Contacter Infor .....	5
<b>Chapitre 1 Objectif de l'édition.....</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 2 Edition .....</b>	<b>9</b>
Critères de sélection .....	9
Présentation de l'état.....	10
Règles de gestion pour le calcul des effectifs .....	11
<b>Chapitre 3 Traitement.....</b>	<b>13</b>
Extraction des déclarations .....	13
Edition .....	14



## À propos de ce manuel

### Public concerné

### Documents liés

Vous pouvez trouver les documents dans la section relative à la documentation produit sur le portail Infor Support Portal, tel que décrit dans la section « Contacter Infor », page 5.

### Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).

# Chapitre 1 Objectif de l'édition

Cette édition va calculer 3 effectifs pour la déclaration obligatoire des travailleurs handicapés.

- Effectif d'assujettissement pour la déclaration OETH, comptabilisé en moyenne annuelle. L'ensemble des salariés sont décomptés à l'exception de certains contrats.
- Effectif BOETH, comptabilisé en moyenne annuelle. Aucune exclusion de contrat n'est effectuée.
- Effectif des ECAP, comptabilisé en moyenne annuelle.

Les effectifs sont calculés en fonction des données des DSN.

[https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/Effectifs\\_RG\\_Calculs.pdf](https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/Effectifs_RG_Calculs.pdf)

Etapes du calcul des effectifs et agrégations – Règles de gestion

	Règles de calcul	Calcul
<b>1</b>	<b>Effectif mensuel du contrat</b> Calculer la valorisation de chaque contrat	Seuls les contrats actifs sur le mois considérés sont pris en compte.
<b>2</b>	<b>Effectif mensuel de l'individu</b> Calculer l'effectif mensuel pour chaque individu	Pour chaque individu sont valorisés ses contrats actifs sur le mois considéré (un individu** ne compte pas plus de 1 dans un établissement donné).
<b>3</b>	<b>EMM de l'établissement</b> Calculer l'effectif moyen mensuel de l'établissement	Pour chaque établissement, sommer les effectifs moyens mensuels des individus sur le mois considéré.
<b>4</b>	<b>EMM de l'entreprise*</b> Calculer l'effectif moyen mensuel de chaque entreprise	Sommer les effectifs moyens mensuels calculés pour tous les établissements du SIREN considéré.
<b>5</b>	<b>EMA de l'entreprise</b> Calculer l'effectif moyen annuel associé à chaque entreprise	Le calcul de l'effectif moyen annuel de l'entreprise s'effectue à partir de la somme des effectifs moyens mensuels de l'entreprise divisée par le nombre de mois au cours desquels des salariés ont été occupés.

\*L'EMM Entreprise fait l'objet d'un calcul intermédiaire et n'est pas mis à disposition du cotisant (il sert au calcul de l'EMA).  
\*\*Hors BOETH séniors.



Etapes du calcul des effectifs et agrégations – Règles d'arrondis

Précisions



**Règle d'arrondi : EMM**

Pour tous les types d'effectifs calculés par la branche Recouvrement, **l'EMM est calculé avec 6 chiffres** après la virgule afin de sécuriser le calcul de l'EMA.

La règle d'arrondi utilisée pour la mise à disposition de l'EMM est une troncature à deux décimales après la virgule.

**Exemple :**

EMM calculé = **9,129456**

EMM pris en compte pour le calcul de l'EMA = **9,129456**

EMM mis à disposition = **9,12**

**Règle d'arrondi : EMA**

Pour tous les types d'effectifs, les **EMA sont calculés** sur la base des EMM de même type, **avec 2 chiffres après la virgule**.

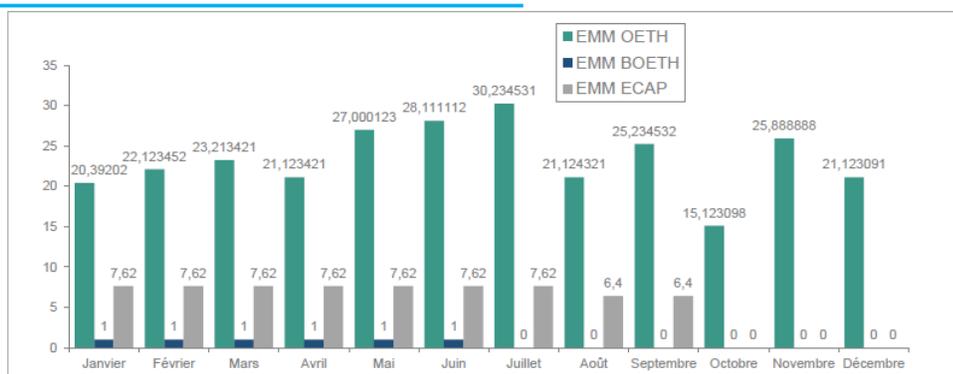
La règle d'arrondi utilisée pour la mise à disposition de l'EMA est également une troncature ; il n'est pas tenu compte de la fraction d'effectif au-delà de la deuxième décimale (article R 130-1 du code de la sécurité sociale).

**Exemple :**

EMA : **56,78**



Etapes du calcul des effectifs et agrégations – Numérateurs et dénominateurs du calcul des EMA (exemple)



L'EMA OETH se calcule par la somme des EMM OETH divisée par le nombre de mois où l'EMM OETH est non nul. Dans cet exemple, 12 mois. Le calcul est le suivant :  $EMA\ OETH = 280,69201 / 12 = 25,5174555$

L'EMA BOETH se calcule par la somme des EMM BOETH divisée par le nombre de mois où l'EMM OETH est non nul. Dans cet exemple, le dénominateur est 12. Le calcul est le suivant :  $EMA\ BOETH = 6 / 12 = 0,5$

L'EMA ECAP se calcule par la somme des EMM ECAP divisée par le nombre de mois où l'EMM OETH est non nul. Dans cet exemple, le dénominateur est 12. Le calcul est le suivant :  $EMA\ ECAP = 66,14 / 12 = 5,5116667$



Règles de gestion appliquées au niveau des contrats – RDG2 : Exclusion de certaines des valorisations retenues

**Principe général**

**Exclusions mises en œuvre selon le type d'EMM calculé**  
(dates et périmètre de validité précisés au sein de chaque règle)

Exclusions ciblées	Exclusion pour type de dispositif de politique publique	Exclusion pour type de nature de contrat	Exclusion pour type de complément PCS	Exclusion pour statut d'emploi salarié	Exclusion des salariés portés et salariés mis à disposition par un groupement d'employeur	Exclusion codes PCS ESE non ECAP	Exclusion des non BOETH
<b>Cinématique</b> <b>Contrats concernés par les exclusions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat d'apprentissage</li> <li>Contrat initiative emploi</li> <li>Contrat d'accompagnement dans l'emploi</li> <li>Contrat de professionnalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CDD en remplacement d'un salarié absent</li> <li>Convention de stage</li> <li>CDD en remplacement d'un salarié en formation professionnelle</li> <li>Contrat de volontariat de service civique</li> <li>Contrat de soutien et d'aide par le travail</li> <li>Contrats de missions et CDI intérimaires</li> <li>Ligne de service</li> <li>Mandat d'élu</li> <li>Fonctionnaire en détachement</li> <li>Vendeurs à domicile indépendant</li> <li>Mandat social</li> <li>Contrat d'appui au projet d'entreprise</li> <li>Intérimaire en contrat d'apprentissage</li> <li>Intérimaire en contrat de professionnalisation</li> <li>Fonctionnaire en détachement sur un mandat électif (élu local)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat colporteurs de presse</li> <li>Voyageurs et représentants de commerce multicate</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Militaires de réserve</li> <li>Parcours d'accès aux carrières (Pacte)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salariés portés et salariés mis à disposition par un groupement d'employeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salariés ayant un code PCS ESE correspondant à un statut non ECAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salariés non Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés</li> </ul>
	RDG 2.1	RDG 2.2	RDG 2.3	RDG 2.5	RDG 2.6	RDG 2.7	RDG 2.8

ACOSS

## Chapitre 2 Edition

### Critères de sélection

#### Effectif moyen annuel OETH

Actions        

---

**Critères de sélection**

Société: \* 003  L'entreprise test 3

Siret: \*\*    

Date déclaration : \* 1/01/2019  au \* 31/12/2019 

---

**Présentation de l'état**

Tri par nature de contrat:

Tri par statut BOETH:

Tri par ordre alphabétique:

---

**Type de sortie**

Etat:

Sortie fichier: **Sortie Bibliothèque** ▼

Bibliothèque:

Fic. des contrats:

Fic. des effectifs:

# Présentation de l'état

Données du matricule (530) matricule code nom nom prenom date de naissance age ... ?														
chg données	données du bloc S40 date de début, date de fin, nature cnt, dispo publique, temps de travail, code emploi, code hand ..													
tot mat effect	EM	xxxx,xxxxxx												
	BOETH ou ECAP	xxxx,xxxxxx												
Données du matricule (530) matricule code nom nom prenom date de naissance age ... ?														
chg données	données du bloc S40 date de début, date de fin, nature cnt, dispo publique, temps de travail, code emploi, code hand ..													
tot mat effect	EM	xxxx,xxxxxx												
	BOETH ou ECAP	xxxx,xxxxxx												
tot ets effect	EM	xxxx,xxxxxx												
	BOETH	xxxx,xxxxxx												
	ECAP	xxxx,xxxxxx												
tot ste effect	EM	xxxx,xxxxxx												
	BOETH	xxxx,xxxxxx												
	ECAP	xxxx,xxxxxx												
Moyenne annuelle	EM	xxxx,xx												
	BOETH	xxxx,xx												
	ECAP	xxxx,xx												

Dans cette édition, pour la période de sélection et pour un matricule, il y a une ligne par changement de données au niveau du bloc 40. Les données éditées sont utilisées pour le calcul des effectifs.

Liste des données éditées :

Intitulé colonne	Rubriques	Longueur
Date de fin de contrat	40.001	12
Date de début de contrat	62.001	12
Nature du contrat	40.007	14
Dispo publique	40.008	14
Motif de recours	40.021	14
Mise à dispo externe	40.074	14
Code PCS ESE	40.004	26
Code complément PCS ESE	40.005	18
Unité de mesure quotité travail	40.011	14
Quotité de travail de référence	40.012	9
Quotité de travail du contrat	40.013	9
Modalité exercice tps de travail	40.014	14
Statut BOETH	40.072	24

## Règles de gestion pour le calcul des effectifs

- Contrats actifs sur le mois

Une valorisation des modalités du contrat est considérée comme en cours pour le MPD si :

- ▶ la date de début de contrat est  $\leq$  au dernier jour du MPD
- ▶ ou si la date de fin de contrat calculée est  $\geq$  au premier jour du MPD

Un matricule qui n'a pas de contrat actif sur le mois ne sera pas édité (cas des réguls).

- Exclusions de certains contrats

Rubriques	Valeurs	EMM OETH	EMM ECAP	EMM BOETH
40.008 Dispositif de politique publique	64 - 65 - 81 - 21 - 41 - 42 - 61	Exclu	Exclu	Non
40.007 Nature du contrat 40.021 Motif de recours	02 - 10 - 92 Et 01 - 07 - 08 - 12	Exclu	Exclu	Non
40.007 Nature du contrat	29 - 89 - 70 -	Exclu	Exclu	Non
40.007 Nature du contrat	03 - 08 - 93 - 81 - 80 32 -	Exclu	Exclu	Exclu
40.005 Complément PCS ESE	40	Exclu	Exclu	Non
40.074 Cas de mise à disposition	01 - 02	Exclu	Exclu	Exclu
40.004 Code PCS ESE	Si pas dans la liste	Non	Exclu	Non
40.072 Code BOETH	Pas renseigné	Non	Non	Exclu

Un matricule qui est exclu des effectif sera édité sur la liste avec les valeurs à 0

- Décompte temps plein temps partiel

Rubrique	Valeur	Résultat
40.014 Modalité exercice tps trav	10	1
40.011 Unité de mesure	20 - 34 - 35 - 99	1
85.010 Nature juridique lieu travail	03	1
40.011 Unité de mesure	31 - 32 - 33	Attente
40.011 Unité de mesure	10 - 12 - 21	40.013/40.012 Si > 1 => 1 Si = 0 => 1



---

## Chapitre 3 Traitement

### Extraction des déclarations

Lecture des déclarations en fonction de la sélection. Critères, code société, n° de Siret, et dates de déclaration.

Pour chaque déclaration boucle de lecture du bloc 30 :

Nom de famille, nom d'usage, prénom, sexe et date de naissance. Calcul de l'âge

Pour un matricule boucle de lecture des S40.

Extraction des rubriques 40.001 date de début de contrat, 40.004 PCS-ESE, 40.005 complément PCS-ESE, 40.006 libellé de l'emploi, 40.007 nature du contrat, 40.008 dispo de politique publique, 40.011 unité de mesure de la quotité de travail, 40.012 quotité de travail de référence, 40.013 quotité de travail du contrat, 40.014 modalité d'exercice du tps de travail, 40.021 motif de recours, 40.074 mise à dispo. externe, 40.072 statut BOETH.

- Pour un contrat lecture du bloc 62 fin de contrat
- Pour chaque contrat calcule des effectifs.
- Ecriture dans le fichier de travail
- Pour un contrat lecture des blocs changements pour les données extraites. Si les modifications sont à effet rétroactif, mise à jour du fichier temporaire avec éventuellement recalcul de l'effectif.

<b>Données initialement déclarées dans les DSN et déclaration d'un ou plusieurs blocs changements sur juillet</b>							
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
150	150	150	150	150	150	120	
<b>Cas 1, un chang. sur le mois, avec date de modification = mois déclaré. Pas de modif. Bd</b>							
Date de modif	profondeur cal	anc.valeur	nv valeur			date fin	
Juillet	juillet	150	120 (S40)				
<b>Cas 2, un chang. sur le mois, avec date de modification &lt; mois déclaré. Modif. Bd temporaire</b>							
Date de modif	profondeur cal	anc.valeur	nv valeur			date fin	
Mai	Mai	150	120 (S40)			Juin	
<b>Résultat après modification</b>							
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
150	150	150	150	120	120	120	
<b>Plusieurs changements. Modif. Bd temporaire</b>							
Date de modif	profondeur cal	anc.valeur	nv valeur			date fin	
1°ligne	Mai		130	120 (S40)		Juin	
2°ligne	Mars		140	130		Avril	
3°ligne	janv	janv	150	140		Février	
<b>Résultat après modification</b>							
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
140	140	130	130	120	120	120	

## Edition

Lecture du fichier de travail dans l'ordre de tri demandé.

Calcul de l'effectif mensuel pour un matricule. Un individu ne compte pas plus de 1 dans un établissement donné. Ecriture d'une ligne d'édition si changement de données ou changement de matricule. En rupture matricule édition de l'effectif mensuel.

En rupture établissement, édition de l'effectif mensuel de l'établissement.

En rupture société, édition de l'effectif mensuel de la société et de l'effectif moyen.

Fichier des contrats

Champ	Commentaire	Provenance
W311DDEB	Date sel. début	Ecran de sélection
W311DFIN	Date sel. fin	Ecran de sélection
W311STE	Société paie	Ecran de sélection
W311SRT	SIRET	DSN
W311CSR	CODE SIRET	
W311LSI	Libellé SIRET	
W311DAT	Date référence	DSN
W311ID	DSN identifiant interne	DSN
W311MAT	Matricule	DSN
W311SEX	Code sexe	DSN - 30.005
W311NOM	Nom	DSN - 30.002 ou 30.003
W311PRE	Prénom	DSN - 30.004
W311NAA	Naissance Année	DSN - 30.006
W311NAM	Naissance Mois	DSN - 30.007
W311NAJ	Naissance Jours	DSN - 30.008
W311AGE	Age Année	Calcul Année en cours – année de naissance
W311CNT	Contrat	DSN - 40.009
W311DCN	Début Cnt	DSN - 40.001
W311DEF	Date Effet	Date de déclaration ou date de d'embauche ou date chang. contrat
W311DFI	Date Fin	
W311FCN	Fin Cnt	DSN - 62.001
W311PCS	PCS-ESE	DSN - 40.009
W311CPC	Compl PCS	DSN - 40.005
W311NAT	Nat Cnt	DSN - 40.007
W311DIS	Dispo Publ	DSN - 40.008
W311UQT	Unité Quot	DSN - 40.011
W311QTR	Quot Référence	DSN - 40.012

Traitement

Champ	Commentaire	Provenance
W311QTC	Quot Contrat	DSN - 40.013
W311TTR	Tps Travail	DSN - 40.014
W311MOT	Motif Recours	DSN - 40.021
W311THA	Trav. Hand	DSN - 40.072
W311EXT	Dispo Externe	DSN - 40.074
T311NAT	Nat Cnt	Zones de tri en fonction de la sélection
T311THA	Trav. Hand	
T311NOM	Nom	
T311PRE	Prénom	

Fichier récap. des effectifs

Champ	Commentaire	Provenance
W311DDEB	Date sel. debut	Ecran de sélection
W311DFIN	Date sel. fin	Ecran de sélection
W311STE	Société paie	Ecran de sélection
W311SRT	SIRET	DSN
W311CSR	CODE SIRET	
W311LSI	Libellé SIRET	
W311DAT	Date référence	
W311ID	DSN identifiant interne	
W311MAT	Matricule	DSN
W311SEX	Code sexe	DSN - 30.005
W311NOM	Nom	DSN - 30.002 ou 30.003
W311PRE	Prénom	DSN - 30.004
W311NAA	Naissance Année	DSN - 30.006
W311NAM	Naissance Mois	DSN - 30.007
W311NAJ	Naissance Jours	DSN - 30.008

Champ	Commentaire	Provenance
W311AGE	Age Année	Calcul Année en cours – année de naissance
T311NOM	Nom	Zone de tri
T311PRE	Prénom	Zone de tri
W311EF01 à F12	EFF.JANV	Effectif mensuel moyen OETH de janvier à décembre
W311EC01 à C12	ECAP JANV	Effectif mensuel moyen ECAP de janvier à décembre
W311EB01 à B12	BOETH JANV	Effectif mensuel moyen BOETH de janvier à décembre